

Nom de la créature	Niveau	Durée de vie	Dégats d'origine	Dégats sous controle	PVs	Immunité	Techniques spéciales	Attaques spéciales

Rappel des règles de nécromancie:	Rappel des règles de nécrocopie:
-A chaque temps, on peut agir, ou faire agir les créatures sous controle.	-Acquiert les dégats d'origine et techniques spéciales du monstre.
-Une créature a une durée de vie d'1 semaine (2 si Conservation).	-Le nécromancien a toujours accès a ses bottes et sortilèges.
-Les PVs des créatures sont égaux à la moitié des PVs d'origine.	-Dégats subits répartis équitablement entre le nécro et son incarnation
-Les dégats sous controle sont égaux à 5 + 5 par niveau du monstre.	-Pas d'armure. Les JPs sont ceux du nécro. JP feu / 2
-Chaque monstre sous controle confère 10% de parer de manière passive.	-Impossible de porter un bouclier en nécrocopie.
-En mode défensif, les créatures confèrent 10% de parade supplémentaires.	-Nécrocopier un humain confère son apparence et sa voix (+50% en discrétion).
-Impossible de ressusciter une créature ayant plus du double de niveaux.	-Impossible de nécrocopier une créature avec le double de niveaux.